



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2014 – 16h45

Mme THEBAUD ouvre la séance à 16h55, 24 membres présents votants.

Adoption à l'unanimité du PV du CA du 16 juin 2014

Règlement intérieur du CA avec modifications : réactualisation de la date en pied de page, supprimer le terme « alternance » à l'article 3, remplacer par le CA se tiendra soit le lundi, mardi ou jeudi.

Adoption à l'unanimité.

La séance est suspendue par la présidente pour permettre la répartition des représentants des différentes commissions.

Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour.

1. Composition et mise en place des différentes instances et commissions 2014-2015

La commission permanente :

Membres de droit :

THEBAUD Soizic	Chef d'établissement, présidente
LAI CHEUNG KIT Frédéric	Proviseur-adjoint
CARSUZAA Hélène	Gestionnaire
FURIA Anissa	Conseillère municipale

Membres élus, représentants les personnels d'enseignement et d'éducation :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
ESCOLAN Philippe	DESAULLES Christophe
ANSQUER Marie	GONTIER Michel
CASSINI Gilbert	GOZLAN Maryline

Membres élus, représentants des parents d'élèves :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. BRIANTAIS Gérard	Mme CHANE-HIME B.
Mme BOUCHER Sabine	M. ABDALLAH Saindou

Membres élus, représentants des élèves :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
MAHALATCHIMY Daphnée (TS1)	PAYET Fabien (TS1)
COURTIAL Gaël (1S3)	

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (C.V.L.) :

Membres de droit :

THEBAUD Soizic	Chef d'établissement, présidente
MAILLOT-BERTIN Marie	Conseillère Principale d'Éducation

Collège enseignants

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
GOZLAN Maryline	EL GRIMAT Mohamed
ESCOLAN Philippe	ENAULT Davy
ANSQUER Marie	STUBER Christian
CASSINI Gilbert	ROBERT Jean-Michel

Collège parents d'élèves :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme MONDIA Sylvie	M. ABDALLAH Saindou
Mme CHANE HIME Brigitte	Mme BOUCHER Sabine

Collège élèves :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
TEITGEN Matthieu (TS2)	LEPERLIER Bruny (TS1)

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté C.E.S.C.) :

Membres de droit :

THEBAUD Soizic	Chef d'établissement, présidente
BOLA Véronique	Provisseur-adjointe
CARSUZAA Hélène	Gestionnaire
BEZIAN Paul	Infirmier
MAQUIHA Gladys	Conseillère Principale d'Éducation
FURIA Anissa	Conseillère municipale

Collège enseignants

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
GOZLAN Maryline	CASSINI Gilbert
ESCOLAN Philippe	ANSQUER Marie

Collège parents d'élèves

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme ADOLPHE Sylviane	M. BRIANTAIS Gérard
Mme CANDASSAMY PONAMA Mylène	Mme BOUCHER Sabine

Collège élèves :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
MAHALATCHIMY Daphnée (TS1)	PAYET Fabien (TS1)

Le conseil de discipline :

Membres de droit :

THEBAUD Soizic	Chef d'établissement, présidente
LAI CHEUNG KIT Frédéric	Provisseur-adjoint
CARSUZAA Hélène	Gestionnaire
MAILLOT-BERTIN Marie	Conseillère Principale d'Éducation
FURIA Anissa	Conseillère municipale

Membres élus, représentants les personnels d'enseignement et d'éducation :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
GONTIER Michel	ESCOLAN Philippe
DESAULLES Christophe	ANSQUER Marie
CASSINI Gilbert	EL GRIMAT Mohamed
GOZLAN Maryline	ROBERT Jean-Michel

Membres élus, représentants des parents d'élèves :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme CHANE-HIME Brigitte	Mme CANDASSAMY PONAMA Mylène
Mme ADOLPHE Dolly	M. ABDALLAH Saindou

Membres élus, représentants des élèves :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
AKBARALY David (ELT2)	TEITGEN Matthieu (TS2)
BEGUE Arnaud (ELT2)	ATTOUMANE Naïm (TS2)

La Commission d'Hygiène et de Sécurité :

THEBAUD Soizic	Chef d'établissement, présidente
LAI CHEUNG KIT Frédéric	Provisseur-adjoint
CARSUZAA Hélène	Gestionnaire
MUTUEL Gérald	Assistant de Prévention
LASSOEUR Philippe	Chef des Travaux
MAQUIHA Gladys	Conseillère Principale d'Éducation
FURIA Anissa	Conseillère municipale

Collège enseignants

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
ESCOLAN Philippe	ANSQUER Marie
CASSINI Gilbert	GOZLAN Maryline

Collège parents d'élèves

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme CANDASSAMY PONAMA Mylène	M. ABDALLAH Saindou

Mme CHANE-HIME Brigitte
Collège élèves :
Titulaire
BEGUE Arnaud (ELT2)

Mme MONDIA Sylvie
Suppléant
COURTIAL Gaël (13)

2. Bilan de rentrée au 16/10/14

993 élèves au total :

- 9 classes de secondes (265 élèves = 29,4 élèves par classe) ; avions fait le choix de créer 9 classes sur une dotation qui prévoyait 8 classes)
- 10 classes de premières (6 classes filières générales : 116 élèves et 4 classes technologique dont 3 classes de STI2D = 62 élèves proposant les 4 spécialités et une STL = 20 élèves)
- 5 terminales générales (138 élèves) et 4 classes technologiques (3 STI2D proposant les 4 spécialités et 1 STL = 20 élèves)
- CPGE :
 1. PTSI..... 42 étudiants
 2. PT 33 étudiants
 3. CPP 41 étudiants
 4. BTS..... 159 étudiants

3. Validation de la répartition des heures année pour 2014-2015

Situation sur les postes :

En physique-chimie : un professeur de physique appliquée étant en mi temps annualisé (jusqu'au 13 février 2015) a été difficilement remplaçable (il avait un service en pré-bac mais aussi en BTS CRSA et CPI), un contractuel a été nommé, mais il n'avait pas la compétence pour enseigner en filière post-bac (BTS). Pendant les 15 premiers jours de la rentrée, il n'y a pas eu de remplaçant. Au final, la solution a été trouvée à l'interne, deux enseignants de notre équipe physique chimie/physique appliquée ont accepté des transferts de service. Le service du contractuel reste ainsi exclusivement en pré-bac.

En histoire géographie : un professeur a été nommé à Geoffroy qui partait à la retraite au 1^{er} septembre 2014. Là encore difficulté de trouver un remplacement. Fin août, un professeur contractuel domicilié dans le sud de l'île est arrivé. Il a fallu là aussi retravailler l'emploi du temps, ce personnel n'ayant enseigné jusqu'à présent qu'en collège, avons donc fait des échanges de service entre des classes de seconde et de terminale ES.

En allemand : l'effectif des élèves baisse régulièrement ce qui entraîne forcément des heures de cours en moins. De ce fait, un de nos deux enseignants en allemand a été contraint d'assurer un complément de service à hauteur de 6h au lycée Bel Air.

En latin : baisse sensible des élèves s'inscrivant à cette option. En seconde, une seule élève est inscrite, cette élève intègre partiellement un groupe de Leconte de Lisle. Deux élèves de premières font latin avec le groupe de Leconte de Lisle et 4 élèves de terminale suivent des cours avec un enseignant de Leconte de Lisle, mais groupe financé par le lycée Geoffroy.

Validation de la DGH (Dotation Globale Horaire) de 2014-2015 :

1 906,50 heures globales réparties en :
1 677,40 Heures Poste
229,10 Heures Supplémentaires Année

Adoption à l'unanimité

4. Adoption de la répartition des HSE pour les projets

DGH « ligne du braille » :

1 200 heures disponibles pour les actions selon les axes du projet d'établissement :

500 heures ont été budgétisées sur diverses actions qui auront lieu sur 2014-2015 (actions culturelles, sportives, pédagogiques). Le conseil pédagogique s'est réuni et a validé les actions proposées par les enseignants (ci-joint tableau).

200 heures sont budgétisées pour le fonctionnement du secrétariat du bac 2015 organisé par le personnel de l'établissement.

200 heures environ pour l'organisation des devoirs surveillés du lundi, samedi pour les terminales générales et technologiques, du vendredi et du samedi pour les CPGE, les surveillances sont assurées essentiellement par des personnels internes de l'établissement

300 heures : préparation au bac et autres actions.

Adoption à l'unanimité

5. Contrat d'objectifs 2014-2017

Nous avons travaillé avec Madame RIVIERE, IA-IPR en histoire géo, inspecteur référent de GEOFFROY, jusqu'à l'an dernier.

Monsieur MARCHITTO, IA-IPR d'histoire géo, inspecteur référent depuis la rentrée 2014.

Nous avons déjà présenté au CA le projet du nouveau contrat d'objectifs, mais nous avons dû le revoir à la demande de Mme Rivière car les titres ne correspondaient pas aux axes fixés par le Rectorat.

Philosophie de l'ensemble de ce contrat est de se fixer un cap pour les trois années à venir.

Harmonisation des 3 AXES fixés par le Rectorat pour tous les ETABLISSEMENTS qui seront déclinés en objectifs de la façon suivante pour notre lycée :

1- La réussite des élèves par l'orientation active :

- Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation
- Mieux éclairer les choix d'orientation des élèves vers le post-bac
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Développer les relations écoles / entreprises

2- La réussite par l'évolution des enseignements :

- Développer l'esprit de réussite
- Prendre davantage compte des difficultés des élèves, en adaptant les contenus d'enseignement.
- Permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde qui les entoure

3-La réussite des élèves citoyens :

- Favoriser l'adaptation des élèves au lycée
- Développer la responsabilité et l'engagement des lycéens
- Favoriser l'Education des élèves à la santé et à la citoyenneté.

Un délégué élève intervient en demandant de revoir le programme du CESC, notamment sur la prévention des addictions, qu'il conviendrait mieux, selon lui, d'aborder dès la 2nde et la sexualité plutôt en 1^{ère}, car l'influence des élèves aux risques de consommation est plus prégnante en 2nde en arrivant au lycée, alors que la sexualité peut attendre la 2^{ème} année.

La demande est validée pour 2015-2016 car les séances ont débuté cette année en 2nde.

Le contrat d'objectif doit être présenté au Rectorat et à la Région lors du dialogue de gestion qui doit avoir lieu le mardi 4 novembre.

Adoption à l'unanimité

6. Délégation de signature pour Mme Le Proviseur

Mme Le Proviseur s'engage à rendre compte au CA des conventions signées, avec mise en place d'un tableau de suivi des conventions signées ou à signer : la date de la signature/ listes des conventions/le titre du contrat/le descriptif signer ce jour :

Adoption à l'unanimité

7. Les conventions

3 conventions à valider :

- un avenant avec l'association le CAP (Club Animation Prévention) pour la mise en place de l'aide aux devoirs aux élèves de seconde. Problème budgétaire cette année, le 1^{er} paiement interviendra le 31/10/2014, d'un montant de 720 euros et la 2^{ème} facture de 740 euros sera réglée au mois de juin après le bilan d'activité. Montant global de 1444 euros.
- Convention de STELLA transfert de matériel pour mise à disposition des biens : équipements pour BTS connaissance;
- Convention de vente d'arcs au LP Patu de Rosemont de 980 € soit 70 Euros l'unité

Pour rappel, il existe 2 types de convention : celles sans incidence financière pour lequel le CA est informé et celles avec incidences financières nécessitant le vote préalable du CA avant signature comme pour la vente de matériels.

Mais dérogation à cette dernière règle, sauf vente dans le cadre des marchés publics, des conventions de gestion courante pour le fonctionnement du lycée, les conventions financières de la Région dès lors que le chef d'établissement a reçu délégation de signature du CA.

Adoption à l'unanimité

8. Affaires financières

- Paiement exceptionnel en 2014-2015 du CLAS au CAP vu au point 7
- Vente des arcs au LP Patu de Rosemont vu au point 7

9. Questions divers

Mme le Proviseur propose pour la rentrée prochaine, d'établir des listes de matériel à acheter par niveau scolaire. C'est une demande récurrente de la part des familles pour étaler les dépenses et éviter l'affolement de la rentrée.

18h00, l'ordre du jour est épuisé, fin de séance.

La secrétaire de séance

Sabine BOUCHER



La Présidente du C.A.

Soizic THEBAUD

